

Conseil de Quartier de Belleville
Commission Cadre de Vie
Compte-rendu de la réunion du 30 juin 2022

Liste des présentEs

France LOIRAT	Agnès BELLART
Joséphine PELLAS	Isabelle LHOIR
Annabelle QUILLET	Christine FEVRES-PERNET
Jean MAGERAND	Setni BARO
Hervé SALLAZ	Jacques BUISSON

ExcuséEs

BrunoCARLONI	Bernard TRAN
Christian BENTOLILA	

La commission cadre de vie, réunie le jeudi 30 juin dans les locaux d'Archipélia, a proposé plusieurs actions en réponse aux questions des habitant--e-s :

Ordre du jour

L'ordre du jour composé en début de réunion était le suivant :

- ✓ Soutien aux Journées de l'artisanat
- ✓ Nuisances sonores
- ✓ Réouvertures à la circulation de la rue de Belleville
- ✓ Maison de l'Air
- ✓ Passage Mare-Cascades
- ✓ 331-335 rue des Pyrénées
- ✓ Budget du conseil de quartier
- ✓ Budget participatif
- ✓ Interquartier

Nous n'avons pas eu le temps de parler du 88 Ménilmontant pour lequel le vœu du conseil de quartier permet d'ouvrir une concertation qui devrait se dérouler entre septembre et décembre. Pas eu le temps non plus d'aborder la question de l'antenne relais du 43 rue des Couronnes où les riverain-e-s, soutenu-e-s par notre conseil de quartier, ont obtenu un moratoire et une concertation que nous pouvons espérer ouverte. Et pareil pour le PLU pour lequel le conseil de quartier devra identifier les apports collectifs à inscrire dans le registre qui devrait être disponible à l'automne.

1 - Soutien aux Journées de l'artisanat à Belleville qui se tiendront les 8 et 9 octobre (portes ouvertes des ateliers, démonstrations de savoir-faire, table ronde sur le futur Pôle d'activités artisanales de la rue Bisson et exposition à la Maison de l'Air, point d'accueil avec Le Greta). Les Journées de l'artisanat ont été lancées par le Conseil de quartier de Belleville en soutien à la mobilisation pour sauver la métallerie Grésillon et préserver l'activité locale. L'association des Artisans de Belleville (qui a pris le relai du conseil de quartier depuis 2019) demande au conseil de quartier de prendre en charge ses supports de communication (affiches, dépliants, marque-pages et, première cette année des sets de table avec le plan pour les restaurateurs du quartier). *La commission a donné un avis favorable, à l'unanimité. Le prochain conseil de quartier de jeudi va soumettre ce soutien aux votes.*

2 - Nuisances sonores. Plusieurs membres représentants des collectifs formés pour lutter contre les nuisances sonores étaient présent-e-s (Ménilmontant, Julien Lacroix, Envierges, Malberg, Pyrénées-Gambetta). Tou.te.s déplorent l'absence de réponse de la Mairie à leurs interpellations faisant suite au non-respect ni de la réglementation mise en place par la Mairie, ni du règlement co-élaboré avec le commissariat et les collectifs.

La commission propose de relancer la Mairie du 20e par un courrier collectif relatif à celui envoyé en novembre (ce courrier en PJ). Elle propose également aux Collectifs d'interpeler les nouvelles députées de l'arrondissement, qui ne peuvent qu'être soucieuses de faire appliquer la loi.

3 - Réouverture à la circulation de la rue de Belleville entre le boulevard et la rue des Pyrénées. La Mairie du 20e a semble-t-il communiqué uniquement avec le collectif "Ménilmontant ne lâchera pas". Cette réouverture, annoncée désormais pour le 6 juillet était en effet demandée par le collectif "Ménilmontant ne lâchera pas". Quelles que soient les justifications de cette réouverture, il nous semble légitime que les habitant-e-s de Belleville et le conseil de quartier soient associé-e-s à cette décision. Je vous joins le dernier courrier de la Mairie de Paris (publié par le collectif "Ménilmontant ne lâchera pas") au sujet de cette réouverture.

La commission va solliciter le Maire du 20e pour l'inviter à venir au prochain conseil de quartier pour présenter cette mesure avec ses objectifs.

4 - Maison de l'Air. Le Collectif des Colporteurs a organisé le 22 mai dernier à la Maison de l'Air une rencontre sur le devenir des lieux, à laquelle étaient invités Cyrille Hanappe, architecte et professeur à l'école de Belleville et Thomas Le Roux, historien de l'industrialisation et professeur à l'EHESS. Le cours des discussions a été infléchi par la réunion de lancement de la concertation organisée par la Mairie du 20e quelques jours auparavant qui a semé le trouble, les décisions semblant déjà prises, avant même que les discussions aient pu se tenir.

Le collectif des Colporteurs a initié un courrier à la Maire du 20e que les différents collectifs et les participant-e-s à la rencontre sont appelé-e-s à co-signer. Ce document est transmis en pièce-jointe.

5 - Passage Mare-Cascades. Les riverain-e-s et associations se mobilisent depuis très longtemps pour que Paris Habitat respecte ses engagements pour l'ouverture de ce passage entre la rue de la Mare et la rue des Cascades. Pour l'instant Paris Habitat est sourd à ces demandes qu'elles soient renforcées par le PLU de 2006 ou le vœu du conseil de quartier de 2019 repris en conseil d'arrondissement puis en conseil de Paris.

La commission va proposer au conseil de quartier d'interroger la Mairie du 20e sur la mise en œuvre de ce vœu et notamment l'étude demandée par le conseil de Paris.

6 - 331-335 rue des Pyrénées. La mobilisation des riverain-e-s contre ces projets de promoteurs n'a non seulement pas permis d'en altérer la portée, mais pire encore, l'un des 2 promoteurs a attaqué

les riverain-e-s pour "recours abusif" et stupeur, il a obtenu une condamnation de 7500€ à leur encontre. Les riverain-e-s ont décidé de ne pas faire de recours de cette condamnation et font appel à la générosité de toutes et tous pour régler ce litige. L'association Les Côteaux de Belleville organise cette collecte et dénonce la tentative des promoteurs de faire taire toute critique envers leurs projets. Rappelons que la loi ELAN vise à accélérer les procédures de permis de construire et de limiter les recours, afin de favoriser les projets d'urbanisme. Cette disposition est effective pour les projets déposés depuis le 1er janvier 2022.

La commission appelle à soutenir les riverain-e-s du 331-335 rue des Pyrénées. Pour les soutenir, allez sur : [Solidarité avec les citoyen-ne-s de Belleville Ménilmontant injustement condamné-e-s !](#)

7 - Budget du conseil de quartier. Comme il le faisait depuis plusieurs mandatures, le conseil de quartier a sollicité des imprimeurs locaux pour réaliser l'impression de son journal. Mais la Mairie impose l'imprimeur du marché public de la Ville, le groupe Paragon. En avril, le conseil de quartier a réaffirmé sa volonté de faire travailler les acteurs locaux et de poursuivre ses soutiens à l'artisanat. Il a voté un vœu début mai demandant que les budgets des conseils de quartier puissent continuer de privilégier le local. Le vœu n'a pu être présenté au conseil d'arrondissement de mai, un autre vœu du conseil de quartier étant déjà à l'ordre du jour (ne peut en effet être présenté lors d'un conseil d'arrondissement qu'un seul vœu à la fois, issu d'un même conseil de quartier). Il n'a pas non plus été présenté à celui de juin, au motif que le vœu aurait dû être de nouveau déposé. En réalité, nous l'avons fait, dès que nous avons eu connaissance de cette règle, mais nous étions à 5 jours du CA et il aurait fallu le déposer 6 jours avant. Lors du dernier conseil de quartier, l'élue en charge de la démocratie locale avait par ailleurs tenté de dissuader les membres du conseil de présenter ce vœu. *La commission signale l'importance de porter cette discussion au conseil d'arrondissement. Le conseil de quartier redéposera donc ce vœu pour le conseil d'arrondissement de septembre.*

8 - Budget participatif.

La commission s'inquiète de la dérive de la construction des projets soumis aux votes du budget participatif. Le regroupement des projets, la mainmise des services et des mairies d'arrondissement dénaturent cette belle idée d'associer les habitant-e-s à la transformation de la ville.

9 - Interquartier.

Plusieurs conseillères de quartier du 20e arrondissement ont souhaité que des réunions interquartier soient mises en œuvre pour tenter collectivement d'améliorer leur fonctionnement et de pouvoir aborder des sujets communs à l'arrondissement.

Une réunion pourrait être proposée aux conseillères et conseillers de quartier du 20e prochainement pour aborder les sujets prioritaires.